

Le Directeur du Centre hospitalier Erdre et Loire,

Vu le code de la santé publique et notamment les articles L.6143-7, D.6143-33, D.6143-35 relatifs à la délégation de signature,

Vu le décret n°2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au Directeur et aux Membres du Directoire des établissements publics de santé,

Vu l'arrêté de l'Agence Régionale de Santé des Pays de la Loire n°ARS-PDL-DT44-APT-2016-1137, en date du 14 décembre 2016, portant création du Centre Hospitalier Erdre et Loire,

Vu l'arrêté du 20 novembre 2017 du Centre National de Gestion, nommant Madame DELAGE Sandrine, Directrice du Centre Hospitalier Erdre et Loire,

Vu l'organigramme de direction du Centre hospitalier Erdre et Loire en vigueur,

DECIDE

ARTICLE 1

La délégation de signature est donnée au personnel énuméré ci-après, assurant les gardes de direction sur l'ensemble des 4 sites du Centre hospitalier Erdre et Loire :

Denis MULLER	Directeur adjoint
Sophie PETTINI	Directrice adjointe
Cyril ANDRIÈS	Directeur adjoint
Nelly FAUVEL	Directrice des soins coordinatrice générale des soins
Christelle CASTELNEAU	Attachée d'administration hospitalière
Philippe PLOQUIN	Cadre supérieur de santé

ARTICLE 2

Les délégataires, lors de la garde de direction sont autorisés à prendre toutes dispositions de nature à assurer la continuité du fonctionnement des services et la permanence de l'administration.

ARTICLE 3

La décision n°2025-013 est abrogée.

ARTICLE 4

La présente décision prend effet à compter du **1^{er} septembre 2025**.

LES APPROBATEURS SONT RESPONSABLES DE LA DIFFUSION

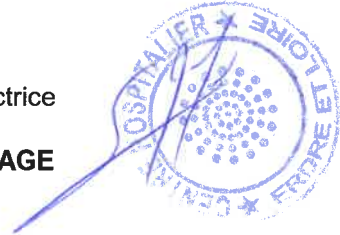
Rédacteur(s)	Marie LHERIEAU - Assistante de direction	Septembre 2025	Signature
Approbateur(s)	Sandrine DELAGE - Directrice	Septembre 2025	Signature

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE EXCLUSIVE DE LA DIRECTION COMMUNE ET NE PEUT ETRE NI COMMUNIQUE A TIERS, NI PHOTOCOPIE OU REPRODUIT SANS AUTORISATION


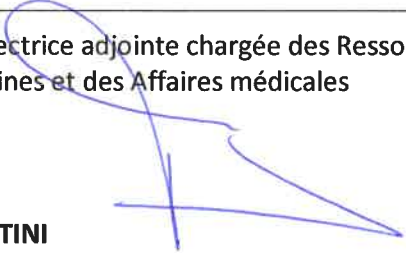
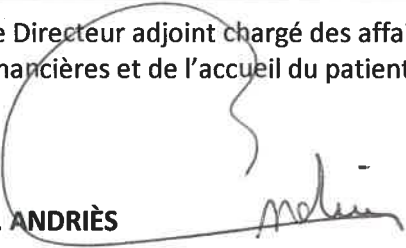

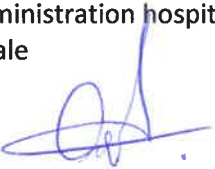

Fait à Ancenis-St-Géréon, le 26 août 2025

La directrice

S. DELAGE



Signature des délégataires

<p>Le Directeur adjoint chargé des achats et de la logistique</p>  <p>D. MULLER</p>	<p>La Directrice adjointe chargée des Ressources Humaines et des Affaires médicales</p>  <p>S. PETTINI</p>
<p>Le Directeur adjoint chargé des affaires financières et de l'accueil du patient</p>  <p>C. ANDRIÈS</p>	<p>La Directrice des soins coordinatrice générale des soins</p>  <p>N. FAUVEL</p>
<p>L'Attachée d'administration hospitalière à la Direction Générale</p>  <p>C. CASTELNEAU</p>	<p>Le Cadre supérieur de santé</p>  <p>P. PLOQUIN</p>

DESTINATAIRES :

- Les intéressé(e)s
- Trésorerie
- Registre des décisions
- Clef de garde

LES APPROBATEURS SONT RESPONSABLES DE LA DIFFUSION

Rédacteur(s)	Marie LHERIEAU - Assistante de direction	Septembre 2025	Signature
Approbateur(s)	Sandrine DELAGE - Directrice	Septembre 2025	Signature

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE EXCLUSIVE DE LA DIRECTION COMMUNE ET NE PEUT ETRE NI COMMUNIQUE A TIERS, NI PHOTOCOPIE OU REPRODUIT SANS AUTORISATION